



**LES ARMATEURS,
PILIERS DE LA
SOUVERAINETÉ**

NOTE DE POSITION

OCTOBRE 2025

À RETENIR

La marine marchande française est un instrument de souveraineté nationale.

Dans un monde où la mer redevient un espace de puissance et de confrontation, la France ne peut prendre le risque de perdre du terrain.

Une flotte nationale forte, compétitive et sous pavillon français, c'est la garantie de :

- Notre indépendance logistique, face aux crises et aux chocs géopolitiques
- La continuité de nos approvisionnements stratégiques et la continuité territoriale avec nos territoires ultramarins
- La présence de la France sur toutes les mers, économique, industrielle et stratégique.

Sans flotte marchande nationale, il n'y a pas de souveraineté économique durable.

Soutenir les armateurs français, c'est garantir à la France la maîtrise de ses approvisionnements et la défense de ses intérêts stratégiques.

INTRODUCTION

La France, puissance maritime majeure, détient avec la deuxième zone économique exclusive mondiale une richesse stratégique exceptionnelle. Or le contexte international nous le rappelle brutalement : les tensions géopolitiques atteignent des niveaux inédits. Le libre-échange est menacé, les routes maritimes de nouveau exposées et les équilibres stratégiques fragilisés, alors même que 70 % des échanges extérieurs français transitent par voie maritime. La marine marchande, par sa flotte, ses armateurs et ses entreprises, conditionne directement la résilience et la souveraineté économiques de la France.

LA MARINE MARCHANDE, UNE CLEF DE LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE FRANÇAISE

Notre prospérité dépend directement de la voie maritime. La marine marchande française n'est pas un secteur parmi d'autres. Elle est une clef de notre souveraineté économique et au cœur de notre prospérité nationale. Sans une marine marchande nationale solide, la France s'expose à une double vulnérabilité : la dépendance à des armateurs étrangers, soumis à des intérêts qui ne sont pas toujours alignés sur les nôtres, et la perte de contrôle stratégique sur des flux économiques vitaux pour le pays.

LES ARMATEURS FRANÇAIS PARTICIPENT PLEINEMENT À LA VITALITÉ ET À LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE FRANÇAISE

Au premier trimestre 2025, le trafic des ports métropolitains a atteint 71,6 millions de tonnes, en hausse de 2,9 % par rapport au trimestre précédent, porté par des exportations

dynamiques (+5,5 %, soit 24 millions de tonnes) et des importations en progression modérée (+1,7 %, soit 47,6 millions de tonnes). Ce rebond souligne combien la maîtrise de nos flux maritimes conditionne la vitalité de notre économie : sans une flotte marchande solide, les chaînes de valeur seraient rapidement fragilisées, compromettant la continuité des échanges et la compétitivité de l'ensemble de nos entreprises.

90 %

du commerce mondial,
et près de

70 %

de nos échanges extérieurs

La présence d'armateurs français puissants et compétitifs, à l'image de CMA CGM, numéro trois mondial du transport maritime conteneurisé, est l'un des piliers de notre souveraineté. Les armateurs français assurent l'indépendance logistique de la France et la sécurisation de ses approvisionnements, face aux crises internationales et aux politiques commerciales agressives.

La flotte de commerce joue un rôle vital dans la continuité territoriale avec territoires ultramarins. Elle incarne la présence française au sein de la deuxième zone économique exclusive mondiale, dont la maîtrise constitue un enjeu majeur de souveraineté face à la concurrence des puissances maritimes. Elle assure également la desserte régulière de ces territoires, garantissant leur approvisionnement et leur intégration économique avec l'Hexagone. Au-delà de cet enjeu structurel, elle représente une véritable capacité de résilience en cas de crise majeure : lors de catastrophes naturelles, les navires de commerce sont souvent les premiers à acheminer les biens de première nécessité et à maintenir un lien vital entre la métropole et les Outre-mer.

La souveraineté maritime française repose également sur l'alliance entre les armateurs et les ports nationaux, au cœur d'un écosystème logistique et industriel dont la performance conditionne la compétitivité du commerce extérieur français.

Au-delà de sa fonction logistique, la marine marchande est un moteur essentiel de la compétitivité française. Indispensable à nos exportations, de l'agroalimentaire à l'aéronautique, en passant par le luxe, elle relie la production nationale aux marchés mondiaux et soutient la diffusion du savoir-faire français à l'international. Véritable levier du *Made in France*, elle contribue directement à la vitalité de notre commerce extérieur et à l'équilibre de notre balance commerciale.

UNE VITALITÉ À PRÉSERVER FACE AUX POLITIQUES COMMERCIALES AGRESSIVES

Depuis janvier 2025, les États-Unis ont relevé leurs droits de douane de 15 % sur de nombreux produits européens, engagé des enquêtes via le Bureau du représentant américain au Commerce¹ et la Commission maritime fédérale² visant indirectement les armateurs européens, et signé un décret pour relancer leur flotte civile. Ces mesures ont des répercussions directes sur les chaînes logistiques mondiales : volatilité accrue du fret, déroutement de lignes maritimes, congestion des ports américains et risque de réorientation vers l'Europe d'excédents chinois refoulés des ports américains, etc.

Ces évolutions rappellent que la puissance maritime ne se limite pas seulement à la taille de la flotte ou à la force navale : elle se construit aussi sur le terrain normatif, où les décisions stratégiques déterminent la maîtrise des échanges et la souveraineté des États.

Sans marine marchande nationale, la France serait dépendante d'intérêts étrangers pour ses approvisionnements stratégiques (énergie, matières premières, biens industriels). Or elle bénéficie d'une position de pointe dans plusieurs domaines stratégiques. Par exemple, plus d'un tiers de la flotte mondiale de câbliers garantissant le déploiement et la maintenance d'infrastructures numériques, est française.

Cette capacité n'est pas seulement un atout économique : elle constitue un levier stratégique essentiel dans un monde où 98 % des échanges de données mondiales transitent par des câbles sous-marins.

Une flotte française exploitée par des armateurs nationaux permet de maintenir un ancrage économique dans les grandes zones d'influence, de soutenir nos exportations et d'incarner la présence française dans les ports et hubs mondiaux.

¹ United States Trade Representative, USTR

² Federal Maritime Commission, FMC

Les armateurs français rappellent les conditions indispensables au fonctionnement et à la compétitivité d'une flotte nationale, au service de la souveraineté économique de la France :

1. **Accroître significativement le nombre de marins formés, et adapter en continu les compétences**: Notre souveraineté repose aussi sur notre capacité commune à préserver et à développer le vivier français de savoir-faire hautement qualifié et reconnu à l'international.
2. **Accélérer la transition énergétique**, défi considérable pour la marine marchande française. Cette transformation suppose le renouvellement accéléré des flottes, l'adoption de carburants alternatifs et la mise en œuvre de technologies bas carbone.
3. **Investir massivement dans la digitalisation, l'automatisation et l'intelligence artificielle**. Déjà largement déployées par nos concurrents internationaux, ces innovations conditionneront demain la performance et la compétitivité des flottes, mais aussi l'intelligence maritime du futur.

Notre souveraineté économique est indissociable de la capacité de la France à défendre ses intérêts vitaux. Une flotte marchande à la hauteur des enjeux du 21ème siècle est à la fois un moteur économique et un levier au service de la Défense nationale.

LA FLOTTE STRATÉGIQUE, UN APPUI DE LA MARINE MARCHANDE À LA DÉFENSE NATIONALE

La flotte stratégique est désormais indispensable à la souveraineté maritime française. En sécurisant les approvisionnements critiques, les communications sous-marines, l'appui logistique aux forces armées et la projection de puissance, elle garantit l'indépendance de la France face aux influences et aux dépendances étrangères.

UNE IDÉE ANCIENNE, UNE URGENCE NOUVELLE

Prévue à l'article L.1335-4 du Code de la défense, cette flotte a pour vocation d'être activée en temps de crise. Jamais mise en œuvre jusqu'à présent, elle s'impose désormais comme un outil essentiel face à l'évolution du contexte géopolitique.

Le rapport Chenevard (2023) a relancé le sujet en proposant une approche pragmatique et capacitaire, fondée sur l'identification des navires critiques (RoRo, câbliers, navires EMR, ravitailleurs) et le lancement d'un programme de travail structuré en 35 groupes, piloté par la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) et le Conseil supérieur de la marine marchande (CSMM).

UNE FLOTTE STRATÉGIQUE ANCRÉE DANS LE RÉEL, UNE NÉCESSITÉ POUR L'AVENIR

Une telle flotte stratégique constitue un levier majeur de souveraineté. Concrètement, les armateurs français sont prêts à s'engager

pleinement, aux côtés de l'État, dans la mise en œuvre de cette flotte stratégique.

Plusieurs d'entre eux ont déjà manifesté leur disponibilité pour mettre à disposition leurs navires et leurs expertises, qu'il s'agisse de capacités logistiques, de projection et de ravitaillement, ou encore de la sécurisation énergétique et numérique.

Cet appui ne se limiterait pas aux navires : il repose également sur une ressource humaine unique, dotée d'une culture maritime et de compétences qui dépassent le seul cadre des navigants. Cet atout constitue un vivier précieux pour la Défense nationale et en particulier pour la Marine nationale, qui peut s'appuyer sur ces savoir-faire via les dispositifs de réserve, tels que « Pro Milès » développé avec le MEDEF.

Sans ce dispositif, la France resterait dépendante de capacités étrangères dans des domaines vitaux pour sa sécurité et son autonomie.

Développer une flotte stratégique, en complément de la marine marchande, n'a jamais

été aussi nécessaire. Au-delà de notre indépendance économique, elle représente un levier clé pour protéger la liberté et la sûreté de la navigation. Aujourd'hui, l'océan est redevenu un espace de confrontation majeur, marqué par :

- Des attaques répétées contre les armateurs (plus de 100 attaques depuis novembre 2023 en mer Rouge).
- La recrudescence de la piraterie.
- Des tensions régionales persistantes.

Les armateurs français rappellent leur soutien à la création d'une flotte stratégique à quatre conditions essentielles :

1. Garantir l'équité concurrentielle pour éviter tout désavantage commercial. Notamment sur le plan fiscal avec la taxe au Tonnage appliquée dans plus de 90 % des pays maritimes au niveau mondial.
2. Clarifier les obligations et contreparties liées à ce statut.
3. Obtenir des soutiens financiers concrets (garanties d'État, aides au renouvellement, etc.).
4. Être pleinement associés à la définition des capacités et à l'expérimentation, notamment sur les segments des câbliers et des énergies marines renouvelables.

CONCLUSION

Dans un monde marqué par l'instabilité géopolitique, les dépendances logistiques et les tensions commerciales, la France doit pouvoir s'appuyer sur une flotte marchande nationale solide, présente sur les routes stratégiques et disponible en cas de crise.

Face à ces risques, les armateurs français appellent à une véritable prise de conscience nationale :

- Reconnaître pleinement le rôle stratégique de la flotte marchande française dans la souveraineté nationale.
- Mettre en œuvre une politique maritime ambitieuse, adaptée aux enjeux économiques, stratégiques et environnementaux.
- Se doter de moyens souverains proportionnés à l'étendue de nos espaces maritimes, afin de garantir la continuité des flux vitaux et la défense des intérêts nationaux.

Investir dans la flotte marchande, c'est investir dans l'indépendance, la résilience et la compétitivité de la France, et préparer l'avenir d'une puissance maritime qui assume pleinement son rôle dans la mondialisation.